

## Élection à la Présidence de l'Inalco

### Profession de foi de Jean-François Huchet Professeur au département études chinoises et Président de l'Inalco

Chères et chers collègues,

J'ai le plaisir de vous soumettre ma candidature à la présidence de l'Inalco pour un deuxième mandat. Il y a quatre ans, lors des précédentes élections, vous m'avez accordé votre confiance pour mener une politique de transformations de notre établissement. L'objectif principal de ces transformations était de rendre l'Inalco incontournable dans le monde académique, politique, socio-économique en France et à l'étranger sur les langues, les civilisations du monde et les enjeux contemporains. Les transformations que je vous proposais en 2018 reposaient donc sur plusieurs priorités : la recherche de nouveaux moyens de financement afin de garantir notre autonomie institutionnelle et décisionnelle ; un dialogue scientifique interne visant à clarifier et à assumer notre positionnement naturel et central dans le domaine des études aréales ; le renforcement de notre recherche ainsi que sa valorisation ; le développement de notre mission sur les langues rares et/ou peu enseignées ; la réforme de nos offres en formation initiale et continue ; le développement de nos ressources pédagogiques numériques ; le renforcement de nos dispositifs dédiés à la réussite et à la vie étudiante ; le développement de nos partenariats académiques nationaux, européens et internationaux ainsi que l'ouverture vers le monde socio-économique, notamment à travers le mécénat.

Durant les quatre années passées, et malgré l'épreuve qu'a constitué la crise de la Covid-19, nous avons avancé sur toutes ces priorités. Je tenais à remercier l'ensemble du personnel de l'Inalco, enseignants-chercheurs, administratifs, étudiants, ainsi que tous les membres de l'équipe de direction pour cet important travail accompli dans un contexte aussi difficile.

Malgré ce chemin parcouru, nous devons néanmoins poursuivre dans les années à venir l'effort de transformation commencé il y a quatre ans si nous voulons prétendre occuper cette place incontournable dans le domaine des études aréales, notamment à l'échelle européenne. La poursuite de cette transformation est d'autant plus nécessaire dans le contexte où l'évolution des politiques publiques nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est encore accélérée par rapport à 2018. En quelques années, ce sont imposés le recours presque exclusif à des dispositifs d'appels à projets (ANR, PIA, appels européens) pour distribuer les ressources financières nécessaires à la transformation des établissements, l'émergence de nouvelles universités de grande taille et multidisciplinaires issus des fusions (Sorbonne Université, PSL, Université de Paris-Cité, Strasbourg, Lille, Aix-Marseille), la promotion du numérique comme outil dans la pédagogie et la recherche, la mise en place de politiques au sein des universités de responsabilités environnementales ou sociétales (égalité homme-femme, discrimination, laïcité). La prise en compte de ce contexte dans notre stratégie est cruciale si nous ne voulons pas, d'ici quelques années, courir un risque réel de décrochage sur la scène nationale et européenne de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Grâce au travail accompli collectivement depuis plusieurs mandatures, nous avons acquis et développé des compétences qui nous permettent d'envisager la poursuite de notre transformation de manière relativement sereine.

#### Renforcer notre recherche

Notre établissement continue de souffrir d'un « déficit d'image » dans le domaine de la recherche malgré l'intense travail mené pour restructurer nos unités de recherche et pour renforcer l'appui administratif et la qualité de notre production scientifique. Nous avons, durant ces quatre dernières années, avancé dans plusieurs directions pour permettre à l'Inalco de se faire une place à la fois plus importante mais également mieux identifiée dans le domaine de la recherche à l'échelle nationale et internationale.

La « Maison de la recherche », inaugurée à l'automne 2021 après une rénovation complète de notre bâtiment historique à la rue de Lille, est un instrument majeur pour renforcer l'attractivité et la visibilité de l'Inalco ainsi que les liens avec nos partenaires académiques et socio-économiques.

Nous avons également mené un travail crucial pour déterminer notre positionnement scientifique qui, selon la dernière évaluation de l'HCERES, n'était pas suffisamment précis et décliné dans notre stratégie. La réflexion qui a été menée par le groupe de travail sur les études aréales depuis 2017, les rencontres scientifiques menées avec nos partenaires européens depuis 2020 (avec les collègues des universités d'Oxford, de Leiden, de Ca' Foscari, de Charles, de Varsovie, de la Frei, du GIGA, et de l'Orientale, de Turin), la réponse aux appels à projet sur les écoles universitaires

de recherche en 2019, puis « ExcellencES » en 2022, et enfin le démarrage d'une mission sur l'histoire de l'Inalco et de l'orientalisme en 2022, nous ont permis de mieux préciser notre positionnement scientifique.

Notre identité est bien celle de l'excellence dans la connaissance des langues, des terrains et d'une discipline. Un travail collectif sur des grandes thématiques via un recours à plusieurs disciplines et des comparaisons entre plusieurs régions du monde nous rassemble tout en nous distinguant des approches disciplinaires utilisées dans d'autres universités en France ou à l'international dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ce travail sur notre positionnement scientifique demande à être poursuivi dans les années à venir sur le plan théorique avec l'organisation des assises de la recherche de l'Inalco entre nos unités de recherche et via des rencontres scientifiques avec nos partenaires nationaux et internationaux. Nous devons également intégrer dans cette réflexion le développement des humanités numériques et leur déploiement dans nos méthodes de recherche. Ce positionnement devra aussi se décliner dans notre politique de recrutement des enseignants-chercheurs, dans la réponse à des appels à projets de recherche collectif nationaux ou européens de grande envergure (sur des thématiques, ou des régions/pays), dans la formation à la recherche dans nos séminaires doctoraux, ainsi que dans la mise en place d'outils de pilotage interne de notre recherche (appels à projets ou cycles de conférences).

Toujours dans le domaine de la recherche, nous avons avancé à grands pas dans la valorisation de notre recherche et dans la construction de la plateforme numérique LaCAS (en collaboration avec l'Université de Paris-Cité et l'INA). Cette plateforme nous permet d'archiver, d'agréger, de structurer, et de diffuser pour la recherche, la pédagogie ou le grand public les données produites dans le domaine des études aréales des chercheurs de l'écosystème de la recherche de l'Inalco. Ce travail fondamental pour les universités mené par la vice-présidence à la recherche sur les données et la valorisation de la recherche devra être consolidé, notamment par un plus grand déploiement en interne de la science ouverte, ainsi que par un élargissement du partenariat à l'échelle nationale et européenne pour renforcer la plateforme LaCAS.

Nous avons également poursuivi ces dernières années un travail de restructuration des services administratifs et d'amélioration des procédures d'évaluation des demandes de financements pour la recherche. Ce travail, même s'il a été « invisible » de l'extérieur, est crucial pour l'amélioration du fonctionnement de la recherche et du Conseil Scientifique. La restructuration de notre service de la recherche avec la création d'une seule direction, la DIRVED (Direction de la recherche, de la Valorisation et des Études doctorales) permet une meilleure coordination et un appui plus efficace à la recherche. Un important travail a également été entrepris au sein du conseil scientifique, de la commission de la recherche, et du conseil de l'école doctorale sur l'évaluation des demandes d'aides financières (lors des appels du CS ou des contrats doctoraux) ou de délégations CNRS, des congés pour recherche ou conversions thématiques (CRCT), et l'évaluation des dossiers de recrutements de nos chargés de cours. Il conviendra dans les années à venir de consolider ces évolutions, notamment par le biais d'un renforcement de l'appui administratif dans les équipes de recherche.

Enfin, nous devons promouvoir des périodes de « respiration » supplémentaires pour les enseignants-chercheurs afin de leur permettre d'avancer dans leurs projets de recherche, notamment pour les maîtres de conférences qui doivent mener leur habilitation à diriger des recherches. Nous avons cherché ces dernières années à renforcer les dispositifs nationaux existants (délégations CNRS, CRCT) en mettant en place un dispositif de délégations à l'international d'un semestre dans les UMIFRE en collaboration avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et le CNRS. Il conviendra de renforcer ce dispositif avec un nombre plus important de délégations, mais également de le compléter par un volet de mobilités longues dans un cadre européen avec nos partenaires travaillant dans les études aréales et par une réflexion menée conjointement par le CS et le CFVE sur de possibles aménagements de services d'enseignement.

### Réformer nos formations en Master et en doctorat

La crise du Covid-19 a impacté plus que tout autre domaine celui des formations. Une partie importante de notre temps a été consacré pendant près de deux ans à réfléchir à la façon de maintenir un minimum de liens avec les étudiants. Malgré, ces conditions éprouvantes, nous avons pu pendant cette période consolider la mise en place des parcours transversaux qui rencontrent un grand engouement auprès des étudiants de licence. Treize parcours dont un sur « les arts du monde » qui vient de débiter en 2022, sont désormais offerts aux étudiants de L2 et de L3. Ce pari pédagogique innovant pour notre offre de formation, qui reflète la richesse et la spécificité de notre enseignement et de notre recherche, est désormais gagné.

Nous avons également travaillé à l'amélioration des dispositifs d'aide à la professionnalisation des étudiants par le développement de l'alternance, des stages, du mentorat avec l'aide de nos alumni. Notre formation continue n'a pas été en reste avec une augmentation du nombre de formations et de nouveaux étudiants, le déploiement d'une offre à distance et une certification qualité de ses services qui lui permet désormais de développer des formations plus

innovantes et à destination des administrations et du monde socio-économique. Il nous faudra dans les années à venir continuer à consolider et à développer toutes ces avancées.

Nous avons décidé au début de la mandature avant la crise du Covid-19, et entre deux évaluations HCERES, de réfléchir à la réforme de notre master LLCER. Un important travail collectif a été coordonné par la vice-présidence aux formations pour établir un bilan de notre master et réfléchir notamment à comment renforcer notre formation dans les langues et civilisations à faibles effectifs. Ce bilan a permis de souligner certaines fragilités dans notre offre de master que nous constatons déjà depuis plusieurs années avec une attraction et une visibilité déclinante : insuffisances dans l'offre de formation en langue dans les départements multilingues et sections à faibles effectifs, offre de cours foisonnante mais pas suffisamment claire et valorisante pour les étudiants, liens trop ténus avec les équipes de recherche et la formation doctorale, place trop réduite accordée à l'immersion internationale via la mobilité sortante. Compte tenu de l'importance majeure des masters LLCER dans notre formation initiale, de notre positionnement scientifique sur les études aréales, et de manière plus générale, de la place revendiquée par l'Inalco comme établissement de recherche, nous devons dans les années à venir nous concentrer sur la mise en place de cette réforme pour pallier aux faiblesses identifiées dans le bilan.

De manière parallèle à la réforme des masters, nous devons aussi repenser notre offre de séminaires doctoraux. Malgré la qualité des séminaires existants, cette offre est restée un angle mort de nos priorités institutionnelles en matière de formation. Et pour les mêmes raisons que les masters, nous devons avancer dans ce travail pour permettre à l'Inalco d'accroître sa visibilité et sa spécificité dans l'ESR national et européen. Certaines pistes de travail se dégagent déjà : renforcer les liens avec les masters ainsi qu'avec les unités de recherche, offrir plus de parcours multidisciplinaires et comparatifs (sur le plan des régions du monde) émanant de plusieurs unités de recherche, permettre le renforcement de la formation dans les disciplines en coopération avec nos partenaires nationaux et européens, développer la formation dans la méthodologie des humanités numériques, dans l'appréhension des terrains de recherche, et dans la constitution des corpus.

### Maintenir notre capacité de financements extérieurs

Nous nous sommes dotés ces quatre dernières années d'une capacité de réponses aux appels à projet (pour la recherche ou pour la transformation de l'établissement) qui faisait grandement défaut. Le nombre de réponses aux appels à projets a fortement augmenté (sur 208 projets déposés depuis 2011 dans ce cadre, 83% ont été déposés depuis 2018) et s'est traduit par une augmentation rapide du nombre de financements décrochés par l'établissement. Cette évolution nous a permis non seulement de financer de nouveaux projets nécessaires à l'Inalco, mais aussi de contribuer à son rayonnement sur le plan national. Par exemple, le projet AHFLO' (2020-2023) pour le développement des ressources en pédagogie numérique a constitué un levier important de transformation de notre établissement dans ce domaine. Cette capacité nous permet d'augmenter nos fonds propres grâce aux frais administratifs et préciputs conservés par l'établissement. Ces fonds supplémentaires nous aident à poursuivre des plans ambitieux dans d'autres domaines que les projets concernés. Ils sont réemployés par exemple dans notre programme d'investissements dans l'immobilier (rénovation de la rue de Lille, et d'aménagement de la pointe Cantagrel qui devrait démarrer en 2023). Ils nous permettent également d'effectuer des recrutements de nouveaux personnels dans d'autres services administratifs dans un contexte d'absence de création de nouveaux postes administratifs de la part de l'État.

Nous devons donc continuer dans cette direction dans les prochaines années et répondre aux grands appels à projet (type PIA ou Européens) quand leurs objets correspondent bien à notre stratégie et à nos nécessités de transformation interne. Nous devons également veiller à ce que les ressources propres dégagées par ces projets soient investies prioritairement dans des créations de nouveaux postes administratifs pour l'appui à la formation initiale et à la recherche qui nous font grandement défaut aujourd'hui.

### Consolider nos partenariats nationaux et européens

Nous avons aussi durant cette mandature, cherché à consolider et à développer nos partenariats académiques et socio-économiques à l'échelle nationale et internationale. Nous avons consolidé avec des accords cadre notre coopération académique avec nos principaux partenaires universitaires en Ile de France (CNRS, IRD, EHESS, EPHE, SciencesPo, Sorbonne Nouvelle, Université de Paris-Cité) pour faciliter les compléments de formations de nos étudiants et renforcer notre coopération sur le plan de la recherche. La création d'une nouvelle équipe de recherche UMR, l'IFRAE, le développement de la plate-forme LaCas avec l'Université de Paris-Cité et le CNRS, ou encore l'entrée dans l'Institut d'Études Avancées de Paris qui nous permet de bénéficier de mobilités internationales entrantes de haut niveau en matière de recherche sont quelques exemples qui illustrent le développement, le renforcement et les retombées de nos coopérations universitaires.

Nous avons également approfondi nos partenariats avec les Ministères (Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Ministère de l'Armée) et agences publiques par le biais de leur présence dans notre conseil d'administration ainsi que la signature d'accords cadre.

Nos partenariats avec les musées ont également constitué une priorité avec la création d'une mission rattachée à la présidence. Ces efforts ont déjà débouché sur des résultats concrets avec le lancement de nouveaux diplômes comme « Parole, objets et cultures de l'Océanie » avec l'École du Louvre et le Musée du Quai Branly ou l'ouverture de cours et séminaires délocalisés au Musée du Quai Branly.

Le développement du mécénat est également entré dans une phase nouvelle et prometteuse avec la création de notre Fondation Inalco-Langues'O en 2021 et le lancement de projets ambitieux dans la recherche (chaire sur le Bouddhisme, chaire sur les arts et patrimoines afghans, séminaire doctoral « violences sexuelles et violences de genre dans le monde ») et la formation (MOOC, bourses de mobilité sortante) ou dans l'accueil de chercheurs et d'étudiants étrangers en danger.

Sur le plan international, l'épidémie du Covid-19 ainsi que l'évolution de la situation géopolitique internationale ont considérablement ralenti le travail initialement prévu sur nos partenariats. Néanmoins, nous avons pu consolider certaines collaborations à l'échelle européenne avec la création du réseau EASI (European Area Studies Initiative) avec des partenaires académiques tels que les Universités d'Oxford, de Charles, de Varsovie, de Leiden ou de la Ca'Foscari. Dans ce domaine également, un immense travail reste à accomplir dans les années à venir. Le développement et le renforcement de partenariats académiques et socio-économiques ciblés, au service de notre stratégie, est crucial pour les institutions académiques, à fortiori pour un établissement de taille moyenne et fortement spécialisé comme l'Inalco.

Nous devons travailler au développement de liens avec les universités françaises en dehors de l'Île de France afin de bien mettre en lumière le caractère national de notre établissement. Il nous faudra également renforcer notre coopération européenne notamment par notre participation au projet des universités européennes sur lequel nous travaillons déjà. Nous devons également renforcer nos mobilités sortantes afin de garantir l'immersion à l'international de nos étudiants, tout particulièrement au niveau des masters. Enfin, sur le plan des partenariats socio-économiques et du mécénat, notre action devra se tourner, là aussi, vers l'international où nous disposons d'un vaste potentiel de coopérations comparativement à d'autres universités françaises.

### Favoriser la vie étudiante

La création d'un nouveau portefeuille de vice-président à la réussite et à la vie étudiante ainsi que la création d'un nouveau service administratif dédié nous a permis, avec les nouveaux moyens financiers alloués via la loi ORE, d'avancer sur les dispositifs d'accompagnement en faveur de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle. Un effort important d'ouverture vers les lycées notamment via le dispositif des cordées de la réussite nous permet de mieux faire connaître nos formations pour les futurs bacheliers. Cette nouvelle organisation nous a aussi permis de mettre en place une aide importante à destination des étudiants pendant la crise de la Covid-19 pour remédier à la fracture numérique et apporter une aide psychologique qui est désormais pérennisée. Tous ces dispositifs devront être consolidés et évalués dans les années à venir.

Mais les efforts devront surtout porter durant la prochaine mandature sur la vie étudiante qui est une composante majeure de la réussite et de l'attractivité de nos formations. Un schéma directeur de la vie étudiante qui est en cours de préparation sera déployé en veillant à une implication forte de la part des étudiants sur la politique de vie de campus. Malgré les contraintes immobilières qui sont les nôtres, ce schéma directeur de la vie étudiante aura pour but de permettre d'améliorer l'accueil des étudiants dans le respect de leur diversité, de dynamiser la vie associative et démocratique, et d'accompagner les étudiants vers la réussite en développant le mentorat et la mobilité internationale.

### Poursuivre le développement des ressources numériques pédagogiques

Un effort collectif considérable a été mené durant la crise de la Covid-19 sur l'enseignement à distance pour maintenir le lien avec les étudiants. Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt sur l'hybridation des formations en septembre 2020 avec notre projet AHFLO', l'établissement a bénéficié d'un levier financier important pour accélérer le développement de nouvelles ressources numériques. Parallèlement, nous avons adopté un référentiel sur la pédagogie numérique après un débat constructif au sein de l'établissement. Nous disposons désormais d'un cadre clair et exigeant pour la production de ressources numériques et l'utilisation de l'enseignement à distance, notamment pour les langues

à faibles effectifs. Ce sont près de soixante collègues qui sont désormais impliqués dans des projets de production de ressources numériques pérennes.

Il nous faudra, dans les années à venir, pérenniser ce dispositif avec la mise en place d'un autofinancement provenant des frais d'inscription dans les enseignements à distance, la mutualisation des ressources sur les plates-formes nationales (type FUN), l'utilisation de nos fonds propres, la recherche de nouveaux moyens de financement via la réponse à de nouveaux appels à projets et la Fondation Inalco-Langues'O.

### Poursuivre une meilleure reconnaissance des responsabilités administratives

Nous avons également travaillé en faveur d'une meilleure reconnaissance au sein de notre établissement des responsabilités administratives pour les enseignants-chercheurs. Un important travail a été réalisé pour revoir presque l'intégralité du référentiel des primes et décharges (PCA) de notre établissement. Notre référentiel inclut désormais un nombre plus élevé de responsabilités (directions adjointes des départements ou d'équipes de recherche, charges de mission) et les primes et décharges déjà existantes ont été revalorisées. Ceci nous a permis de rattraper l'écart qui existait avec d'autres établissements de taille similaire. Nous avons également revalorisé le paiement des heures de cours des vacataires.

Dans un contexte d'alourdissement des tâches administratives qui nous sont demandées, nous devons poursuivre dans les années à venir le travail visant à une meilleure reconnaissance et rétribution des responsabilités administratives : cela pourrait être le cas par exemple pour les responsables des sections dans les départements de la formation initiale multilingue pour les langues à faibles effectifs, ou pour l'ingénierie des formations (par exemple pour les responsables dans les départements à l'occasion du renouvellement des maquettes) ainsi que pour le travail d'accompagnement à la professionnalisation de nos étudiants.

Parallèlement, une de mes priorités consistera à soulager le travail des directeurs de département. Dès cette année, malgré l'absence de nouveaux postes administratifs titulaires octroyés par notre tutelle, nous consacrerons un effort financier sur nos ressources financières propres pour créer un pôle d'appui aux directions des départements avec la création de 3 postes administratifs. Nous continuerons les années suivantes à renforcer ce pôle avec de nouveaux postes en fonction de notre capacité financière.

### Répondre à de nouvelles missions

Il nous faudra enfin faire un effort supplémentaire vers des nouvelles missions que nos tutelles nous demandent légitimement d'assurer : des économies d'énergie et diminuer plus généralement notre empreinte environnementale améliorer des dispositifs d'alerte et de prise en charge des discriminations, renforcer notre mission sur le handicap, ainsi que sur le respect de l'intégrité scientifique. Toutes ces missions seront prises en charge par les vice-présidents ou des chargés de mission en étroite collaboration avec les services administratifs sans oublier d'impliquer la communauté des enseignants-chercheurs ainsi que celle des étudiants.

### Poursuivre la modernisation et le renforcement de l'administration

Du point de vue de l'organisation des services administratifs, d'importantes restructurations et créations ont eu lieu malgré le contexte difficile lié à la crise de la Covid-19 dans les services scolarité, recherche, vie étudiante, événementiel, information scientifique-patrimoine-archivage, ainsi que dans la direction technique du bâtiment de la Maison de la recherche à la rue de Lille. Comme nous l'avons proposé il y a quatre ans, il s'agissait de recentrer leur fonctionnement autour de grandes directions métiers et support, afin de favoriser le dialogue et la conduite de grands chantiers prioritaires et transversaux à l'établissement. Nous devons donc désormais consolider le fonctionnement de ces services. Nous avons pris du retard par rapport à d'autres universités dans la mise en place d'un véritable contrôle de gestion pour renforcer la qualité des données et des procédures pour optimiser le pilotage administratif. Une cellule de contrôle de gestion vient d'être créée et il faudra qu'elle s'installe dans la culture administrative de l'établissement. Il nous faudra également continuer à améliorer la qualité juridique de nos processus administratifs initiée depuis deux ans (missions, budget, conventions, fonctionnement des conseils).

L'amélioration de la qualité des services rendus au public (étudiants, enseignants chercheurs, partenaires) ainsi que la poursuite de la modernisation de la gestion administrative continueront donc d'être deux priorités majeures pour l'administration. Pour atteindre ces objectifs, il faudra poursuivre la politique de ressources humaines permettant une programmation des moyens et l'accompagnement des agents pour une montée en compétences. Il conviendra donc de continuer à dédier un budget approprié pour la formation des personnels, l'accompagnement à la préparation aux

concours et la mise en place du parcours professionnel individualisé. La modernisation via l’outil numérique va continuer à jouer une place importante dans nos priorités administratives avec notamment la construction d’un nouveau site internet, l’adoption d’un nouveau logiciel de gestion de la scolarité (PEGASE), de gestion des ressources humaines (OSE) ou de gestion des salles et des emplois du temps.

L’encadrement administratif, nous le savons tous, est notre principal goulet d’étranglement dans l’effort de transformation que nous poursuivons. Nous sommes parmi les établissements français les plus mal dotés en moyens administratifs. Nous devons poursuivre les discussions avec notre tutelle pour résorber une partie de ce sous-encadrement avec notamment la mise en place en 2024 des nouveaux Contrats d’Objectifs et de Moyens Pluriannuels. Nos suppléments de ressources financières seront également mobilisés pour recruter du personnel administratif supplémentaire et soulager les tensions existantes. Mais l’ampleur de leur emploi dépendra de notre capacité à trouver des ressources propres supplémentaires.

En bref, je vous propose dans ce deuxième mandat de consolider cet effort de transformation initié il y a quatre ans, et de le faire à un rythme qui prenne en compte nos faiblesses, notamment dans l’encadrement administratif. Dans un contexte d’évolution rapide du monde de l’enseignement supérieur et de la recherche, seule la poursuite de cette transformation réfléchie et équilibrée nous permettra de préserver notre indépendance institutionnelle et financière, et donc notre identité.

Si vous me faites l’honneur de m’accorder votre confiance pour un deuxième mandat, ma méthode de travail continuera comme je l’ai fait durant mon premier mandat, d’être basée sur quelques principes simples. Je continuerai à être animé par un sens du collectif et de l’intérêt général, par une volonté d’équité, d’écoute, de transparence et de respect des positions de chacun. Pour maintenir dans le long terme une dynamique du changement dans la concertation, je suis convaincu qu’il convient de continuer à fonctionner en mode projet, et de renforcer le lien entre l’équipe politique de la présidence et les équipes administratives et les étudiants. Il sera aussi important que le CA et le CS puissent travailler en amont les dossiers stratégiques en créant des commissions ou des groupes de travail afin de faciliter les discussions et les prises de décisions en séances plénières.

Grâce à l’expérience que j’ai pu acquérir à la présidence de notre établissement depuis quatre ans ou auparavant à la vice-présidence du conseil scientifique entre 2017 et 2019 ou dans la direction d’institutions universitaires pluridisciplinaires durant ma carrière en France et à l’étranger (CV joint à cette profession de foi), je suis pleinement conscient du respect et de l’ouverture qui sont requis dès lors que se croisent une grande variété de disciplines, d’aires étudiées et d’acteurs dans un établissement comme l’Inalco.

Mener à bien ces objectifs de transformation dans un contexte universitaire complexe et mouvant impose plus que jamais de travailler en équipe. Je remercie les collègues qui accepteraient de participer à l’équipe des vice-présidents : Delphine Alles pour la vice-présidence (CA et moyens), Isabelle Konuma pour les formations, Laurent Maheux pour la réussite et la vie étudiante, Gilles Forlot pour les relations internationales, Ivan Smilauer pour le numérique, et Julien Vercueil pour la valorisation et les partenariats socio-économiques. Il sera également nécessaire d’étouffer l’équipe présidentielle compte tenu des politiques à mener et de l’évolution rapide de l’environnement universitaire. Pour ces raisons, je propose la création pérenne de deux nouvelles vice-présidences adjointes qui épauleront d’une part la vice-présidence au conseil scientifique et d’autre part celle des formations.

En vous remerciant par avance pour votre soutien, soyez assurés Chères et Chers collègues, comme lors de mon premier mandat, de mon dévouement le plus complet dans cette mission passionnante.

Jean-François Huchet

